



Guéret, le 29 septembre 2017

## Communiqué de presse

### Prévention des feux de cheminée

À l'approche de l'hiver, on assiste à une recrudescence des incendies domestiques. Dans le département de la Creuse, près de 40% des incendies sont provoqués par des feux de cheminée.

L'incendie est généralement dû à des négligences : absence de ramonage des conduits, défauts d'isolation, non-respect des distances de sécurité, mauvaises évacuations...

Afin de prévenir les feux de cheminée, Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet de la Creuse, appelle les usagers à la vigilance et fait le rappel des consignes suivantes :

- Faire régulièrement ramoner le conduit d'évacuation des fumées de sa cheminée. Cette opération permet de décoller les résidus de combustion et d'éviter un départ de feu. Il est conseillé de faire ramoner au minimum une fois par an votre installation
- Contrôler régulièrement le joint de la vitre de l'insert ou du poêle. Un joint défectueux laisse passer les fumées et autres gaz de combustion
- Gainer/tuber la cheminée (notamment en cas de rénovation d'une ancienne cheminée)
- Installer des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF). Cette installation, obligatoire depuis le 8 mars 2015, a déjà prouvé son efficacité et permis de sauver des vies.

#### Que faire en cas d'incendie ?

Tout feu de cheminée se caractérise par une odeur spécifique, un ronflement anormal dans le conduit, la chute de débris de suie, une fumée abondante, des étincelles voire des flammes qui sortent du conduit supérieur.

Conduite à tenir en cas de départ de feu :

- faire évacuer toutes les personnes se trouvant dans l'habitation
- appeler immédiatement les sapeurs-pompiers (18 ou 112)
- fermer les portes après votre passage pour éviter une propagation rapide du feu
- préparer l'arrivée des secours en allant au-devant d'eux pour les guider

Contact Presse : Jean-François RENGEAR Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfet de la Creuse



Préfet 23